



Cohérence et modalisations dans le discours onusien

Dr. Ratiba Guidoum

Université d'Alger 2, Abou El Kacem Abdallâh

Résumé

Nous nous intéressons dans le présent article aux écrits institutionnels afin d'entrevoir la manière avec laquelle ils se construisent. Pour ce faire, nous avons opté pour un corpus constitué de certaines déclarations faites à l'ONU. La sélection des fragments et leur analyse par le biais des outils de l'analyse du discours nous ont permis de comprendre que la cohérence interne du discours

onusien par le truchement des différents procédés de modalisations est une stratégie argumentative qui confère à ce discours, nonobstant son adoption par les membres de l'assemblée générale ,une certaine crédibilité et légitimité.

Mots clés: discours institutionnel; Organisation des Nations Unies; analyse du discours; cohérence; modalisations.

ملخص

للخطاب الأممي من خلال استعمال مختلف أساليب النمذجة يشكل إستراتيجية جدلية، حيث يغض النظر عن مصداقية أعضاء الجمعية العامة للأممية لهذا النوع من النصوص، يضفي عليها نوعاً من المصداقية والشرعية.
الكلمات الدالة: الخطاب المؤسسي؛ منظمة الأمم المتحدة؛ تحليل الخطاب؛ التناسق؛ النمذجة.

يهدف هذا المقال إلى التطرق إلى النصوص المؤسساتية بهدف الكشف عن الكيفية التي تُعتمد لكتابتها. ولهذا الغرض، وقع اختيارنا على مدونة تشمل على بعض التصريحات الصادرة عن منظمة الأمم المتحدة. وقد سمحت لنا عملية انتقاء نماذج وتحليلها عن طريق أدوات تحليل الخطاب من هذه التصريحات للوصول إلى أن التناسق الداخلي

Abstract

This study aims at addressing the institutional texts in order to reveal the way in which they are written. For this purpose, we have chosen a corpus that contains some speech addressed in the United Nations. The process of selecting and analyzing models through discourse analysis tools has allowed us to conclude that the internal consistency of the international

discourse through the use of different modeling techniques is a dialectical strategy. Regard less of the adoption members of the UN General Assembly of this type of text, aiming to give a kind of credibility and legitimacy.

Key words: institutional discourse; United Nations; speech analysis; modeling.

Introduction

Notre réflexion porte sur la construction discursive du discours institutionnel et plus particulièrement les discours produits par une organisation prestigieuse qui n'est autre que l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Notre intérêt s'est porté sur les discours produits par cette institution, en partant du postulat de départ que ses textes constituent une référence dans le sens où ils sont consensuels puisqu' adoptés lors des assemblées générales par la plupart des pays du monde. Par conséquent, la visée illocutoire de ces discours est atteinte puisque le but est de convaincre le lecteur universel de la recevabilité et véracité des contenus de ces documents. Afin d'arriver à le vérifier, nous avons opté pour une analyse des marques de modalisations effectives aboutissant ainsi à une reconstruction de la cohérence globale des documents consultés.

L'O.N.U est une organisation mondiale créée à la fin de la deuxième guerre mondiale en 1945, elle compte actuellement 193 états membres, dirigée par un Secrétaire Général élu, actuellement il s'agit de Antonio Guterres. Elle est régie par des textes de base, à savoir : une charte fondatrice, la déclaration universelle des droits de l'homme et le texte montrant le statut de la cour internationale de justice.

Parmi les principaux organes constituants, nous retrouvons l'assemblée générale qui est un organe délibératif, décisionnel et représentatif mais aussi le conseil de sécurité constitué de quinze membres dont cinq permanents, sa mission principale est de sauvegarder la paix et la sécurité à travers le monde. Hormis ces deux organes, il ya aussi le Conseil économique et social, Conseil de tutelle, la Cour internationale de justice, Secrétariat.

1. Du discours institutionnel au discours institutionnalisé

Cette brève présentation de cette institution permet de voir dans quel cadre formel sont produits les fragments que nous allons présenter et par voix de conséquent leur contexte de production et leur inscription dans un interdiscours à savoir celui du discours institutionnel. Nous entendons par institution «norme ou pratique socialement sanctionnée qui a valeur officielle et légale; organisme visant à la maintenir». (Dictionnaire Larousse, 2008)

Nous nous intéressons aux déclarations adoptées lors des assemblées générales autour de certaines actions. En effet, l'ONU priviliege des



domaines d'action qui intéressent un groupe de pays et qui constituent un enjeu majeur sur le plan régional et mondial.

De toutes les déclarations faites lors des assemblées générales qui ont été adoptées, nous avons sélectionnées quelques fragments permettant par le biais de leur analyse de montrer de par leur construction syntaxique et discursive, étant donné que le contexte joue un rôle primordial, de quelle manière se dégage la cohérence et comment elle se profile à la réception chez le lecteur dans ce cas précis c'est le lecteur universel.

Par conséquent la formulation des déclarations est faite de façon à ce que chaque récepteur se sente concerné et puisse se retrouver dans ce qui est dit.

Le discours institutionnel tel qu'indiqué est le discours produit par une institution reconnue. Il s'agit de ce discours officiel, légal qui une fois dit devient une référence (tels que les règlements, les allocutions officielles, les directives etc).

Oger et Olivier-Yaniv avancent que «la production de discours par les institutions entendues de manière restrictive comme l'ensemble des organisations juridiquement inscrites dans l'appareil de l'état, constituent par essence une donnée apparemment univoque, homogène et à caractère prescriptif et normatif». ([url https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic 00000717](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic/00000717))

Pour ces deux auteurs, «le discours institutionnel n'est pas seulement autorisé, il remplit une fonction instituante, une fonction d'autoproduction symbolique de l'institution par elle-même s'efforçant de la rendre visible et lisible» ([url https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic 00000717](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic/00000717))

Dans le discours institutionnel, nous retrouvons ce que les deux auteurs précédemment cités appellent «le discours instituant en tant que discours officiel de l'institution saisi dans sa fonction instituante et donc faisant partie du discours institutionnel. Il se caractérise d'après eux par: l'énonciation homogène, dominante prescriptive, il est considéré comme un produit. Alors que les discours institutionnels se caractérisent par une hétérogénéité, présence de séquences narratives, et sont considérés comme un processus». ([url https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic 00000717](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic/00000717))

Notre intérêt pour le discours onusien s'est manifesté à partir de la présence de la fonction instituante dans ce type de discours institutionnel qui par extension logique le transforme en un discours institutionnalisé



de part sa construction discursive, son contexte de production à savoir l’Assemblée Générale des Nations unies qui rassemble la majorité des états du monde mais aussi sa force instituante qui l’institutionnalise.

2. De la cohésion vers la cohérence dans des déclarations de l’ONU

Ces deux notions de cohésion et de cohérence sont intrinsèquement liées et jouent un rôle important dans l’interprétation logico-sémantique des discours. Ainsi la notion «de cohésion du texte renvoie à la continuité sémantique qu’il constitue en vertu de son organisation interne et propre à lui». (Sarfati, 2005, p.28)

Autrement les formulations et enchainements relevés permettent de déceler les liens cohésifs du discours et donc la cohésion intervient quand l’interprétation d’un élément du discours dépend de l’autre». (Halliday-Hasan, 1976, p.4)

Dans le même ordre d’idées, «la cohérence caractérise le texte du point de vue de la performance discursive attestée par des règles de bonnes formation et ceci dans l’optique des receveurs» (Paty, 2005, p.29)

Les marqueurs de cohésion s’appuient sur plusieurs éléments entre autres à caractères grammaticaux, essentiellement les pronoms personnels, démonstratifs, relatifs puis les temps de verbes qui constituent l’isotopie temporelle pour reprendre l’expression de Maingueneau. De même des éléments lexicaux tels que les périphrases, les champs lexicaux, les mots de synthèse.

D’autres marqueurs viennent s’ajouter aux précédents, ils contribuent à garantir la cohésion du discours, il s’agit des marqueurs d’intégration et de topoi ce que Sarfati appelle l’isotopie argumentative.

Ces différents éléments linguistiques cités assurent les liens intraphrasiques autrement dit les liens entre les idées et donc garantissent une organisation thématique.

Il existe d’autres éléments qui contribuent à la cohésion interne telle que les progressions thématiques (à thème constant, linéaire et dérivées) et les anaphores.

Ce bref récapitulatif des marqueurs de cohésion permet de distinguer avec précisions la variété mais aussi la complexité de la construction discursive.



Dans le même ordre d'idées, le mode de cohésion d'un texte et donc d'un discours s'articule et s'évalue à l'échelle de l'intradiscursivité». (Sarfati, 2005, p.111)

Pour notre part, l'intérêt s'est porté sur les marqueurs de modalisation tant ils sont présents dans les fragments sélectionnés puisé de certaines déclarations faites à l'assemblée générale de l'O.N.U. Reste à noter que «les marqueurs de cohésion ne sont que des indices d'une cohérence à construire par un travail interprétatif». (Charaudeau, 2002, p.100)

Ainsi la cohésion intervient au plan de la production et la cohérence au plan de la réception.

3. Les modalisations constructrices de la cohérence discursive

Il s'agit de voir l'impact des modalisations dans la construction de la cohérence discursive dans certains fragments des déclarations de l'ONU.

Ainsi notre choix même s'il est subjectif quelque part s'est fixé sur trois documents qui nous ont semblé pertinents. Les deux premiers sont des déclarations adoptées lors d'assemblées générales et le troisième est le texte d'un projet adopté aussi par les membres présents lors de l'assemblée générale

Mais avant de voir le corpus de plus près, nous tenons à préciser ce que nous entendons par modalisation puisque les définitions des linguistes sont nombreuses et variées. Elles s'articulent autour de deux éléments qui reviennent à chaque fois : le modus et le dictum. Bally les définit comme suit : le modus étant l'attitude du sujet parlant à l'égard du contenu de l'énoncé, le dictum signifie le contenu propositionnel de l'énoncé autrement le dit.

Rabattel dans l'ouvrage collectif de Maury-Rouan reformule la définition de Vion qui énonce que «la modalisation correspond à la manifestation explicite de l'attitude du locuteur vis-à-vis des objets du discours qu'il se donne». (Maury-Rouan, 2012, p.63)

Il distingue les modalités proprement dites définies comme caractérisant le contenu propositionnel et ne relevant pas de la modalisation. (Vion, 2003, p.27)

Rabatet rappelle que les critères arrêtés pour définir les modalités sont



variées et diverses, il récapitule l'ensemble des linguistes qui ont travaillé sur les modalités dont chacun d'eux les a inscrites dans un cadre linguistique précis. Ainsi les critères proposés varient ; Lyons (1977) préconise la sémantique, Maynard et Sweetser parle de critère pragmatique, par contre Bybee prévilegioie les critères morphosyntaxiques.

Pour notre part, nous avons tenu à opérer cette distinction entre les deux notions modalité et modalisation afin de mieux cerner ce que nous entendons par modalisation, notion qui nous intéresse telle qu'elle a été définie par Vion.

En effet, il s'agit de voir les inscriptions des modalisateurs dans certaines déclarations onusiennes. Autrement dit, de quelle manière ces marques de modalisations sont présentes dans le corpus sélectionné.

Cette notion de modalisation revêt une importance capitale en analyse du discours. Cette dernière considère que «la modalisation peut être explicite par des marques particulières ou demeurer dans l'implicite du discours indiquant l'attitude du sujet parlant à l'égard de son interlocuteur et de lui-même face à son énoncé(...) il faut mettre en relation l'étude des marques linguistiques de modalisation avec les facteurs qui contraignent la situation de communication spécifique du discours considéré»(Charaudeau, 2002, p.383), ce qui aide considérablement à l'interprétation du sens des discours et confère à la notion de cohérence sa dimension extra discursive.

4. Présentation et analyses des textes

Le corpus choisi est constitué de fragments sélectionnés à partir de déclarations faites à l'assemblée générale, il a été puisé du site internet officiel de l'ONU. Nous en faisons une brève présentation puis énumérons les extraits arrêtés.

4.1 Déclaration du Millénaire

Il s'agit de la Déclaration du Millénaire faite en septembre 2000 qui a marqué le passage du XXème au XXIème siècle. Sorte d'annonce prospective de ce qui est attendu lors du prochain siècle et les principales résolutions prises par les états présents qui ont paraphé cette déclaration.



"Nous, chefs d'État et de gouvernement, nous sommes rassemblés au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, du 6 au 8 septembre 2000, à l'aube d'un nouveau millénaire, pour réaffirmer notre foi dans l'Organisation.

Nous reconnaissions que, en plus des responsabilités propres que nous devons assumer à l'égard de nos sociétés respectives, nous sommes collectivement tenus de défendre, au niveau mondial.

Nous réaffirmons notre attachement aux buts et principes énoncés dans la charte des Nations Unies, qui ont une valeur éternelle et universelle.

Nous sommes résolus à instaurer une paix juste et durable dans le monde entier.

Nous sommes convaincus que le principal défi que nous devons relever aujourd'hui est de faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive pour l'humanité tout entière.

Nous estimons que certaines valeurs fondamentales doivent sous-tendre les relations internationales au XXIe siècle."

Dans le corps de la déclaration sont énumérés: la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le respect de la nature, le partage des responsabilités.

"Nous n'épargnerons aucun effort pour délivrer nos peuples du fléau de la guerre.

Nous décidons par conséquent: veiller à ce que les États membres appliquent les règles et les décisions de la Cour internationale de Justice.

D'accroître l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité.

De renforcer la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales.

De faire appliquer par les États parties les traités conclus dans des domaines tels que la maîtrise des armements et le désarmement. Nous nous engageons également à prendre en compte les besoins particuliers des pays les moins avancés."

L'utilisation de verbes performatifs présents dans la construction des phrases: «nous reconnaissions», «nous décidons», «nous nous engageons», confère à ce discours cette dimension effective qui dépasse la simple pro-



duction langagière mais devient un acte concret et parfois décisif.

De même les procédés de modalisations utilisés tels que les verbes évaluatifs à valeurs axiologiques modulent la pensée du récepteur et l'orientent vers un sens voulu qui est explicite dans ce cas, le préparant à éventuellement à prendre des décisions locales. «nous devons» «nous sommes résolus» «nous sommes convaincus» autant de syntagmes verbaux (sujet+ verbe) qui viennent réaffirmer cette volonté d'influencer le lecteur et de le convaincre de la justesse du dit : «mondialisation positive», «valeurs fondamentales», «instaurer la paix»

L'utilisation du «nous» inclusif et sa répétition systématique associé aux verbes conjugués donnent justement ce poids à la phrase par le biais de cette répétition feinte, ce «nous» inclusif fonctionne comme un procédé anaphorique entrant dans la stratégie argumentative globale du discours.

4.2 Résolution sur le Programme de développement durable

Il s'agit d'une résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015 portant sur : Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

"Nous avons relevé quelques extraits qui nous ont paru significatifs.

Le Programme de développement durable est un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité. Il vise aussi à renforcer la paix partout dans le monde dans le cadre d'une liberté plus grande

Tous les pays et toutes les parties prenantes agiront de concert pour mettre en œuvre ce plan d'action. Nous sommes résolus à libérer l'humanité de la tyrannie de la pauvreté et du besoin

Les 17 objectifs de développement durable et les 169 cibles que nous annonçons aujourd'hui témoignent de l'ampleur de ce nouveau Programme universel et montrent à quel point il est ambitieux

Les objectifs et les cibles guideront l'action à mener au cours des 15 prochaines années dans des domaines. Ils sont évoqués comme suit : l'humanité, la planète, la prospérité, la paix, les partenariats."

Notre choix s'est porté sur cette déclaration car elle projette le lecteur dans le futur à propos d'éléments primordiaux et vitaux pour les ci-



toyens du monde entier. Programme ambitieux et prometteur, cette déclaration est formulée comme la précédente, un discours programmatique pris dans sa globalité sert d'injonction ou de plaidoirie pour un avenir socio-économique meilleur, et donc nous arrivons à dire que ces documents sont annoncés en termes de «Déclaration» mais en réalité construit avec une hétérogénéité discursive bien marquée.

Conclusion

En guise de conclusion, même si elle est provisoire car ce champ d'exploration ne peut se limiter qu'à ce présent travail, la cohérence discursive se profile par le biais des procédés de modalisations qui constituent une stratégie argumentative conférant au discours onusien consulté, nonobstant son adoption par les membres de l'assemblée générale ,une certaine crédibilité et légitimité pour le lecteur universel à savoir le citoyen du monde.

Bibliographie

1. Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique, 2002. Dictionnaire d'analyse du discours, éd. Seuil, Paris.
2. Kerbrat Orecchioni Catherine, 2002. L'énonciation, éd. Armand Colin, Paris.
3. Halliday M.A.K, Hassan R., 1976. Cohesion in English, éd. Longman, Londres.
4. Maingueneau Dominique, 2014. Discours et analyse du discours, éd. Armand Colin, Paris.
5. Maurey-Rouen Claire, 2012. Regards sur le discours, éd. PUP, Aix Marseille.
6. Oger Claire et Ollivier-Yaniv Caroline, Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive: vers une anthropologie des discours institutionnels, mots. Les langages du politique [en ligne], 71 | 2003, mis en ligne le 05 mai 2008, consulté le 30 mai 2017. URL: <http://mots.revues.org/8423>
7. Sarfati Georges Elia, 2005. Eléments d'analyse du discours, éd. Armand Colin Paris.
8. Vion Robert, 2003. Le Concept de modalisation, in Travaux 18, Université Aix en Provence.
9. Vion Robert, 2006. Modalisation, dialogisme et polyphonie, in Laurent



Perrin et ses voix, in recherches linguistiques 28, Celted, Metz université
Paul Verlaine.

10. <http://www.un.org/fr/index.htm>.

